

Modifications soumises à autorisation / annonce

Modification(s) soumise(s) à autorisation

1	Modification(s) de documents relatif à l'organisation ou aux associés
2	Modification(s) concernant les garanties financières
3	Assurance responsabilité civile professionnelle
4	Annonce de faits de nature à remettre en question la bonne réputation ou à compromettre la garantie d'une activité irréprochable, en particulier l'ouverture d'une procédure pénale, ainsi que de faits qui remettent en question une gestion saine et prudente de l'établissement financier (déclaration B1)
5	Modification(s) concernant les entités du groupe à l'étranger
6	Modification(s) concernant la délégation des tâches (y.c changement du responsable chez les mandataire / assujetti)
7	Changement d'Organisme de Surveillance
8	Restructuration (Fusions/divisions/transformation/transfert d'actifs)
9	Autre(s) changements significatif(s)
10	Modification(s) au sein de l'organe responsable de la haute direction, de la surveillance ou du contrôle
11	Modification(s) au sein de la direction
12	Nouveau détenteur de participation qualifiée
13	Nouvelles participations qualifiées (déclaration B2) et nouveaux mandats (déclaration B3) des personnes chargées de la haute direction ou de la gestion

Modification(s) soumise(s) à annonce

1	Départ d'une personne détenant une participation qualifiée
2	Changement d'une personne responsable de la gestion des risques ou du contrôle interne
3	Changement de la personne responsable de la compliance
4	Création, acquisition ou cession de filiales et de participations qualifiées dans des sociétés en Suisse
5	Attribution d'un mandat à une société d'audit ou changement de celle-ci
6	Affiliation à un organe de médiation ou changement de celui-ci
7	Changement d'adresse de l'établissement financier

Approuvé par notification formelle de la FINMA

Approuvé dès que statut sur EHP passé en « Approuvées et clôturées »